

Les Archives Municipales de la Ville de Montréal

Henri Gérin-Lajoie

Number 2-74, October 1974

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1019660ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1019660ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Urban History Review / Revue d'histoire urbaine

ISSN

0703-0428 (print)

1918-5138 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Gérin-Lajoie, H. (1974). Les Archives Municipales de la Ville de Montréal. *Urban History Review / Revue d'histoire urbaine*, (2-74), 2–4.
<https://doi.org/10.7202/1019660ar>

LES ARCHIVES MUNICIPALES DE LA VILLE DE MONTREAL

En 1912, l'échevin Victor Morin jette les hauts cris et propose au Conseil "l'établissement d'un système rationnel pour la conservation des archives des divers services de la Cité".

L'année suivante, en mars 1913, la division des Archives était créée. Aujourd'hui, elle est composée de trois (3) sections distinctes

- dossiers administratifs et documentation,
- dépôts de documents et microfilm,
- photographie.

La division des Archives est placée sous la direction du Greffier de la Ville, secrétaire du Conseil et du Comité exécutif, à qui la loi a confié la garde du sceau et des documents officiels de la Ville.

178 années ont laissé aux archives plus de 24,000 pieds linéaires de documents, 48,000 plans et 125,000 photographies. Les principales séries de documents sont les suivants:

Procès-verbaux et dossiers des Juges de Paix	1796 à 1833
Procès-verbaux et dossiers du Conseil	1833 à nos jours
Procès-verbaux et dossiers des Comités et Commissions	1833 à nos jours
Dossiers des Municipalités annexées	depuis 1830
Règlements municipaux	1833 à nos jours
Rôles d'évaluation	1845 à nos jours
Mandats des finances	1833 à nos jours
Plans et permis de construction	1922 à nos jours

Les documents originaux, microfilms ou autres sont conservés en grande partie dans les voûtes de l'hôtel de Ville. Un dépôt secondaire a été installé dans un édifice du parc Mont-Royal. On y entrepose les documents microfilmés dont la période de conservation n'est pas échue, ainsi que les documents de valeur secondaire dont les périodes de conservation ne justifient pas le coût de l'utilisation du microfilm.

Nous utilisons le microfilm depuis 1947. Ce procédé est employé pour la sauvegarde des documents essentiels. De plus, il nous permet de

procéder à la destruction des documents lorsque la valeur, les besoins de références ou les prescriptions légales n'exigent pas la conservation de la pièce originale. L'espace ainsi récupéré représente une économie très appréciable. La section exécute du travail de microfilm pour plusieurs services municipaux.

La section "documentation" s'occupe de préparer des dossiers composés d'articles de journaux, revues ou périodiques ou autres sources. Les sujets traités sont des plus variés. Ils concernent Montréal son administration, son histoire. En plus de la collation des informations quotidiennes, les employés poursuivent la préparation des documents en vue de leur transformation sur microfilm. L'ensemble de cette documentation, dû au nombre de sujets traités, représente pour l'administration une source de renseignements importants.

Nous fournissons aux services qui en font la demande une copie de la documentation concernant leur activités respectives.

La bibliothèque des Archives est composée d'ouvrages émanant des services municipaux, d'organismes gouvernementaux, industriels, commerciaux, ainsi que d'imprimés descriptifs ou historiques sur Montréal.

On y relève des collections complètes de documents importants, tels les statuts fédéraux et provinciaux, les rapports annuels municipaux, les bottins d'adresses de Montréal, les Bulletins des recherches historiques, les Cahiers des Dix, etc.

Par le biais de nos services de microfilm et de préarchivage, nous provoquons des demandes d'assistance de la part des services municipaux. Nous agissons à titre de consultant et procédons à l'élaboration de programmes de gestion de documents qui comprennent l'inventaire de leurs documents.

Une section de photographie complète les activités de la division. Le talent de nos photographes est mis à la disposition de tous les services municipaux. Un système moderne d'impression nous permet de répondre adéquatement à leurs exigences.

Ces quelques notes résument brièvement les activités d'une division qui contrôle plusieurs millions de documents. Les employés

conscients des progrès constants dans les domaines de l'analyse, du classement et de la conservation des dossiers nous permettent de maintenir un service très important pour l'administration municipale.

RENSEIGNEMENTS UTILES

Le bureau des Archives municipales est situé:

HOTEL DE VILLE
275 est, rue Notre-Dame,
Chambre 16.

responsable: HENRI GERIN-LAJOIE, surintendant.

Nous pouvons accomoder jusqu'à huit (8) chercheurs simultanément. Les heures d'ouverture sont de 8:30 heures à 16:30 heures, du lundi au vendredi.

Nous disposons de service de reproduction pour photocopies, microfilm et photographie à des taux raisonnables.

INSTRUMENTS DE RECHERCHE NON PUBLIES

Catalogue de la bibliothèque, Catalogue du microfilm,
Inventaire des documents - Index - Manuels de classement.

DOCUMENTS PREPARES PAR LA DIVISION DES ARCHIVES

Comités et Commissions (1972) de 1840 à nos jours.

Les membres des Conseils municipaux (1972) de 1833 à 1974.

Ville de Montréal - Administration municipale (1972).

Les quartiers municipaux (1973).

Henri Gérin-Lajoie